

Le “modèle social européen” et le “dumping social”

David Natali
Directeur
Observatoire social européen

Cécile Barbier
Chargée de recherche
Observatoire social européen



observatoire
social
européen |  
•
osservatorio
sociale
europeo

Modèle social et dumping

- Le risque du dumping social (élargissements)
- Le modèle social européen (et le marché intérieur)
- Les effets de l'élargissement et la réponse de l'Ue au risque de dumping
- Perspectives futures



« Dumping social »

« toute pratique poursuivie a fin de gagner un avantage compétitif qui viole ou contourne la législation sociale »

OIT



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

« Dumping social »

Définition par défaut :

« Les **normes minimales** constituent un moyen approprié pour réaliser progressivement la **convergence économique et sociale** en tenant compte de l'efficacité économique des États membres. Ce faisant, on répondra aux attentes des travailleurs dans l'Union européenne et on apaisera les craintes du démantèlement social et du **dumping social** dans l'Union »;

Résolution du Conseil, du 6 décembre 1994, sur certaines perspectives d'une politique sociale de l'Union européenne: contribution à la convergence économique et sociale de l'Union, *Journal officiel* n° C 368 du 23/12/1994



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Trois dimensions du dumping (à cause de l'élargissement?)

- Délocalisations d'entreprises
- **Migrations vers l'Europe la plus riche**
- Le gain de parts de marché des entreprises les plus compétitives (coût de production plus bas)



Dimension sociale de l'Ue

- Marché intérieur, libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux
- Dimension sociale, « modèle social européen »



Modèle social européen

« il se caractérise par des systèmes qui offrent un niveau de protection sociale élevé, par un rôle important joué par le dialogue social et par des services d'intérêt général qui couvrent des domaines essentiels à la cohésion sociale, et fondé sur une série de valeurs communes »

Sommet de Nice 2000



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Dimension sociale de l'UE

1. Processus législatif

- Egalité homme – femme
- **Temps de travail**
- **Santé et sécurité au travail**



2. Programme d'action sociale

1974 Premier programme d'action sociale axé sur 3 thèmes :

1. La réalisation du plein emploi et du meilleur emploi dans la Communauté
2. L'amélioration des conditions de vie et de travail permettant leur égalisation dans le progrès
3. La participation croissante des partenaires sociaux aux décisions économiques de la communauté et des travailleurs à la vie des entreprises



3. Acte unique européen (1986) et la « dimension sociale » du marché intérieur

- Article 118 A introduisant **la majorité qualifiée pour la protection sociale et la santé/sécurité des travailleurs et d'un article 118 B organisant le début du dialogue social** au niveau communautaire à la suite du lancement entre 1985 et 1987 du « processus » de Val Duchesse par Jacques Delors (dimension sociale du marché intérieur).
- 1993 (1er novembre) : Entrée en vigueur du Traité de Maastricht. Mise en oeuvre du « **dialogue social communautaire** » sur la base du protocole social qui oblige la Commission à consulter les partenaires sociaux sur les initiatives en matière sociale.
- Entre 1993 et 2003 : adoption à des degrés divers de 20 directives dans un contexte de raréfaction des propositions de la Commission



4. Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs (1989)

Cette charte définissait des droits dans douze domaines:

2. droit à une rémunération équitable

3. droit à l'amélioration des conditions de travail

4. droit à la protection sociale assurée par le système en vigueur dans le pays d'accueil

5. droit à la liberté d'association et à la négociation collective

7. droit à l'égalité de traitement entre hommes et femmes

8. droit à l'information, à la consultation et à la participation des salariés

9. droit à la protection de la santé et de la sécurité dans le milieu du travail

12. droit à l'intégration professionnelle et sociale pour les personnes handicapées



5. Stratégie de Lisbonne 2000

Moderniser le « modèle social européen »

- Méthode ouverte de coordination, MOC,
 - présentée comme une nouvelle façon de faire du social dans des domaines pour lesquels l'Union ne dispose cependant pas de compétences (en plus de l'emploi, pensions et soins de santé) en vue « Moderniser le modèle social européen »
- Conseil européen de mars 2002 :
 - identification de certains éléments du modèle social « une économie performante, la compétitivité, un niveau élevé de protection sociale, l'éducation et le dialogue social ».



Changement de perspectives

1997 décembre : passage de *l'harmonisation sociale minimale* à la ***promotion de l'activité professionnelle*** pour lutter contre le chômage et le défi du changement démographique

2000 mars: Conseil européen de Lisbonne : Nouvel objectif stratégique : « Faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010, Rôle des partenaires sociaux jugés comme indispensable pour le « changement ».

2001 juin : Conseil européen de Goteborg. En plus de la dimension économique et sociale, ajout d'une troisième dimension environnementale.



observatoire
social
européen
•
osservatorio
sociale
europeo

Réponse européenne au « dumping social » (élargissement à sud)

- **Arrêt de la Court de Justice, 1990**
 - Rush Portuguesa (Affaire C-1 13/89, 27 mars 1990)
 - Contre les conditions restrictives au déplacement des prestataires des services
- **Directive 96/71/CE** concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services
 - Sa genèse s'inscrit dans le cadre des conséquences de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal et du risque de dumping social

La directive 96/71

La directive précise les **conditions de travail** applicables aux travailleurs « détachés » dans un autre État membre en vue d'y exécuter, à titre temporaire, une prestation de service.

Elle fixe un certain nombre de conditions de travail et d'emploi **minimales** en vigueur dans l'État membre d'accueil s'appliquant également aux travailleurs détachés. Il s'agit des périodes maximales de travail et les périodes minimales de repos, de la durée minimale des congés annuels payés, du taux de salaire minimal, des règles de santé, sécurité, et hygiène au travail. La directive ne précise pas la durée de la prestation.



Réponse européenne au « dumping social » (élargissement à est)

- Mesures transitoires ou coordination ?
- Les traités d'adhésion ont prévu une période transitoire (maximum 7 ans) pour permettre aux UE-15 de préparer leurs marchés de travail
- Trois pays (Ru, Irl et Suède) ont immédiatement ouvert leurs marchés



Les effets de l'élargissement: immigration

- Pour les pays UE-15, l'augmentation attendue était entre 1 et 4% de la population totale des UE-10
- La croissance réelle de 0,2% des flux migratoire
- Mais au RU la prévision était d'un flux de 13.000 migrants, en fait 700.000



Les effets de l'élargissement: le marché du travail en Europe

- Croissance des contrats atypiques
- Manque de coordination des migrations
 - Modération salariale au RU et en Suède (*gangmasters*)
- Nouvelles législations sociales, Ru sur les agences intérimaires
- Baisse du temps de travail dans les UE-10
- Amélioration des conditions de travail dans les UE-10



Nouveaux arrêts après l'élargissement de 2004 et 2007

Directive services, le législateur européen (Parlement et Conseil), soutenu par les syndicats, avait obtenu la suppression du principe du pays d'origine précisément pour empêcher le « dumping social ».

En 2007 et 2008, la Cour de Justice a interprété les dispositions de la directive dans trois arrêts devenus célèbres.

Arrêts Laval, Viking, Rüffert et Commission contre Luxembourg



Etape I

Commission emploi et affaires sociales du Parlement européen :
février 2008 audition

Résolution octobre 2008 : PE demande une révision « partielle » de cette directive ainsi que celle de réaffirmer « l'équilibre entre les droits fondamentaux et les libertés économiques » dans le droit primaire, et donc dans les traités européens. Résolution du Parlement européen du 22 octobre 2008 sur les défis pour les conventions collectives dans l'UE, point 30 et point 35 .

CES en faveur d'une telle révision et demande d'ajout d'un « protocole sur le progrès social » au Traité de Lisbonne



observatoire
social
européen | 
•
osservatorio
sociale
europeo

Etape 2 : Campagne élections européennes : identification des carences de l'Europe sociale

- Campagne électorale : Difficulté d'identifier les enjeux (les principaux partis se prononcent tous en faveur de la régulation des marchés financiers)
- PSE et Verts : dénonciation du « néo-libéralisme », pour une régulation des services publics (SIEG), correction des arrêts de la Cour de Justice consacrant la primauté des libertés du marché sur les droits sociaux fondamentaux



Etape 3 : campagne du futur président de la Commission à l'égard des groupes politiques du PE

- Barroso 15 septembre 2009 : Engagement pris par rapport à la directive
- Libre circulation des travailleurs. « je m'engage à proposer dès que possible un règlement destiné à résoudre les problèmes rencontrés »
- Il conclut : « Permettez-moi d'être clair : je m'engage à lutter contre le dumping social en Europe, et ce sous toutes ses formes ».



Etape 4 : vers la définition de la « Stratégie UE 2020 »

La Commission définit trois priorités dans son document de consultation (lancé le 27 novembre 2009 et non pas fin septembre comme annoncé initialement) :

- (1) **Créer de la valeur en fondant la croissance sur la connaissance.** « La cohésion sociale et les opportunités seront renforcées dans un monde où l'innovation fait la différence à la fois dans les produits et dans les processus, en exploitant tout le potentiel de l'éducation, de la recherche et de l'économie numérique »;
- (2) **Favoriser l'émancipation dans des sociétés ouvertes à tous.** « L'acquisition de nouvelles compétences, le développement de l'esprit d'entreprise et une transition en douceur entre différents emplois seront des éléments cruciaux dans un monde qui offrira davantage d'emplois en échange d'une plus grande capacité d'adaptation ». A noter l'importance particulière du travail indépendant.
- (3) **Créer une économie compétitive, connectée et plus verte.** « L'UE devrait être plus concurrentielle et accroître sa productivité en consommant moins de ressources et d'énergie non renouvelables et de manière plus efficace dans un monde où leurs prix sont élevés et où la concurrence s'intensifie pour les obtenir ». Nouvelle politique industrielle, internationalisation des PME.



Perspectives futures

- Nouvelle directive/nouveau règlement sur le détachement de travailleurs
- Introduction d'un salaire minimum dans l'Ue (dialogue social)
- Clause de progrès social dans le traité



Conclusion

« A European Way of life » ?

Président du Conseil européen : Herman VAN ROMPUY parle de « European way of life » mais aussi de « desindustrialisation » (speech 7 décembre 2009).

“Europe has a unique social model. But let me be clear: if we want to preserve that way of life, we need a higher growth rate in the EU and we have to keep up with the major economies in the world”. (speech 29 January 2010).

- László Andor : “la crise est un test pour le modèle social européen. Renforcer la dimension sociale de l'Union (rôle des partenaires sociaux). Au sujet du Pacte de stabilité et de croissance : « *Les critères de Maastricht sont-ils toujours applicables ?* » A méditer...